

Valeur des pénitenciers, etc.

693. La valeur des bâtiments, du matériel, etc., des divers pénitenciers, ainsi que la dépense de chacun, pour l'année qui vient de finir, sont données ci-dessous. Le revenu provient du travail des condamnés et de diverses autres sources :—

	Valeur des bâtiments, matériel, etc.	Revenu.	Dépenses.
	§	§	§
Kingston .....	894,692	2,100	118,321
Saint-Vincent-de-Paul.....	718,098	1,547	82,680
Dorchester.....	412,507	5,500	41,695
Manitoba .....	329,134	1,912	50,852
Colombie-Britannique.....	306,251	195	36,882
	2,660,682	11,254	330,430

Coût des prisonniers.

694. Après avoir déduit le revenu, la dépense se trouve être de \$319,176, soit une augmentation de 7,022 sur l'année précédente. En supposant que le nombre, 1,135 représente le nombre moyen de prisonniers durant l'année, le coût total *per capita* aura été de \$81.21. comparé avec \$278.95 en 1888, soit une augmentation de \$2.26 par tête. Si, cependant, la valeur de l'ouvrage fait par les prisonniers dans les bâtiments et aux alentours est déduite, le coût par tête se trouve réduit à \$161.85, comparé avec \$177.54 en 1888.

Punitions infligées.

695. Les punitions suivantes furent infligées durant l'année :

PUNITIONS POUR DES OFFENSES COMMISES DANS LES PÉNITENCIERS, 1889.

PÉNITENCIERS.	Privés de tabac.	Cellules sombres	Cellules solitaires.	Fustigation.	Rémissions perdues.	Autres punitions.
Kingston ..	17	187	13	1	140	48
Saint-Vincent-de-Paul..	4	164	1	3	127	1,000
Dorchester .....	6	45	.....	1	.....	256
Manitoba.....	10	.....	.....	2	35	84
Colombie-Britannique..	10	.....	.....	.....	25	85
Total.....	47	396	14	7	327	1,473